



Association Espace Grimpe
7, rue du génie
82000 Montauban
contact@espacegrimpe.com
05 63 91 41 78

Montauban, 29 mars 2022.

Message adressé à tous les
adhérents de l'Association

Objet : Assemblée Générale ordinaire + Assemblée Générale extraordinaire.

Chers amis grimpeurs,

Comme pour toute association loi 1901, le rendez-vous annuel qu'est l'Assemblée Générale ordinaire est un moment important dans la vie d'Espace Grimpe.

Cette assemblée est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux membres présents et de renforcer les liens entre nous. Elle permet à chacun de s'informer sur les activités de l'association, de s'exprimer sur les actions menées au cours de l'année écoulée et sur les projets qui seront développés au cours de l'année à venir. Votre soutien et votre participation, tout au long de l'année, sont essentiels pour la vie de l'association.

L'Assemblée Générale ordinaire sera précédée d'une courte Assemblée générale Extraordinaire, dont l'objet sera la modification des statuts, pour indiquer la nouvelle adresse du club.

Cette année encore plus que qu'habituellement, je vous inviterais, si vous souhaitez participer à la vie de l'Association, à rejoindre son Conseil d'Administration. Le nombre d'administrateurs est en effet particulièrement restreint, et cette situation est dangereuse pour l'avenir de l'Association. Grâce à la transition de l'activité vers la nouvelle salle Climb'Zone, cette année devrait marquer un recentrage des travaux les aspects purement sportifs.

J'ai donc le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'Association Espace Grimpe à Montauban qui se déroulera :

Mercredi 13 avril 2022 à 19h30

à la salle de réunion Espace Grimpe
située à Climb'Zone, 110 av de Belgique, 82000 Montauban.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant :

- Rapport moral et financier 2021
- Projets pour l'année 2022
- Présentation du budget prévisionnel 2022 et 2023
- Intégration de nouveaux membres au conseil d'administration
- Questions diverses

En espérant avoir le plaisir de vous y accueillir, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Julien AILHAUD
Président Association Espace Grimpe

Si vous ne pouvez pas être présents, vous pouvez donner procuration à un autre adhérent pour voter pour vous.
(Maximum 2 procurations par votant).

Vous pouvez également déclarer une procuration par mail, en envoyant un message à contact@espacegrimpe.com , et en copie à la personne à qui vous donnez procuration.

Je soussigné , adhérent, ne pourrais pas assister à

l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire de Espace Grimpe le 13/4/2022. Aussi, je donne procuration à :

. pour voter en mon nom sur les sujets abordés.

Date, Signature :